



Communauté de communes du **Castelbriantais** : équiper le territoire et protéger l'environnement

La communauté de communes du Castelbriantais partage avec celles de la région de Nozay et du Secteur de Derval le projet du Pays de Châteaubriant.

Conformément à la stratégie du Conseil général, il vise notamment à :

- mettre en place une stratégie volontariste de développement économique,
- renforcer et structurer l'offre touristique afin de capter une partie des flux touristiques voisins,
- développer l'offre culturelle par la mutualisation des moyens et la promotion globale, le soutien aux initiatives culturelles d'intérêt de Pays, le renforcement du maillage de bibliothèques et la mise en réseau des équipements culturels et socioculturels,
- pallier le déficit d'équipements de services aux personnes,
- développer les pratiques sportives,
- poursuivre les actions d'amélioration de la qualité de l'eau, atout majeur pour la qualité du cadre de vie,
- améliorer l'habitat et développer un parc locatif, notamment social.

Communauté de communes du Castelbriantais

32 826 habitants, 621 km², 19 communes

Enveloppe du contrat de territoire : 6 377 103 €, soit 194 €/habitant

Évolution par rapport à la moyenne annuelle des aides attribuées entre 1998 et 2004 : + 127 %

»» Équipements et services à la population : 2 594 500 €

Développement culturel : 967 500 €

- Réalisation de l'école intercommunale de danse, musique et art dramatique (581 500 €)
- Extension et réaménagement de la salle de spectacle polyvalente « Espace Castella » (136 000 €)
- Enveloppe globale de 250 000 € pour le soutien à la lecture publique

Services aux personnes : 99 000 €

- Aménagement d'un centre de loisirs sans hébergement et local jeunes à Erbray (84 000 €)
- Travaux de réhabilitation de l'atelier Association pour les Chômeurs du Pays de la Mée (15 000 €)

Développement des pratiques sportives : 1 238 000 €

- Réalisation du nouveau complexe sportif à Châteaubriant -collège Schuman et Lycées (670 000 €)
- Réhabilitation du Centre Municipal des sports à Châteaubriant (520 000 €)
- Mur d'escalade à Erbray (24 000 €)
- Mur d'escalade à Soudan (24 000 €)

L'habitat pour tous : 290 000 €

- Enveloppe réservée pour l'aide à la viabilisation des lotissements réservée pour la création de logements locatifs sociaux et l'accession sociale à la propriété (200 000 €)
- Création d'une aire d'accueil de 16 places pour les gens du voyage à Châteaubriant (90 000 €)

»» Environnement : 1 742 270 €

Eau : 438 000 €

- Mise en exploitation de la nappe de Mazerolles (226 800 €)
- Augmentation de la capacité de stockage à Abbaretz -construction d'un réservoir au sol (211 200 €)



Ouvrages d'assainissement : 480 121 €

- Aménagement des dispositifs d'autosurveillance à la station d'épuration projet acté en Commission Permanente le 7 avril 2005 (1 420 €)
- Station d'épuration de Soudan (203 701 €)
- Agrandissement de la station d'épuration de Louisfert enveloppe maximale qui sera réajustée en Commission Permanente (75 000 €)
- Enveloppe globale pour accompagner les projets non finalisés de station d'épuration des eaux usées (200 000 €)

Réhabilitation des réseaux : 180 000 €

Enveloppe - Réhabilitation des réseaux (180 000 €)

Extension des réseaux : 338 900 €

- Assainissement non collectif à Soulvache (33 900 €)
- Extension du réseau d'assainissement eaux usées Village de Tartifume à la Meilleraye-de-Bretagne enveloppe maximale qui sera réajustée en Commission Permanente (30 000 €)
- Extension des réseaux d'assainissement aux lieux dits Rolliou et Au-delà l'Eau à Saint-Julien-de-Vouvantes -enveloppe maximale qui sera réajustée en Commission Permanente (75 000 €)
- Enveloppe réservée pour l'extension des réseaux d'assainissement -projets non finalisés (200 000 €)

Aménagements hydrauliques : 305 249 €

- Restauration de la rivière de la Chère et affluents principaux -projets non finalisés (33 000 €)
- Ouvrage hydraulique de lutte contre les inondations à Châteaubriant et Soudan -dernière phase (210 000 €)
- Restauration de la rivière du Don et affluents principaux - projets non finalisés, restauration de frayères et projet de restauration des ouvrages hydrauliques de l'étang de la Forge moyennant respect des critères (62 249 €).

» Développement économique et touristique : 1 453 250 €

Développement économique : 1 453 250 €

Enveloppe réservée et affinée ultérieurement pour réaliser notamment les opérations suivantes, dans le respect du schéma départemental des zones d'activités :

- Aménagement de zones communales (création d'une zone d'activités au lieu dit La Montagne à Rougé avec voie d'accès, création d'une zone d'activités sur le site de la croix rouge à Villepôt, développement des zones artisanales à Soudan, Saint-Julien-de-Vouvantes et Moisdon-la-Rivière)
- Création d'une zone d'activités «sud-ouest de Châteaubriant» 1^{ère} tranche
- Aménagement et extension de la zone industrielle d'Hochezie à Soudan
- Aménagement, extension de la Z.I. du Bignon à Erbray
- Aménagement, extension de la Z.I. du Val de Chère à Châteaubriant
- Dépollution et aménagement des V.R.D. sur le site tertiaire des Vauzelles à Châteaubriant
- Soutien à la réalisation de structures légères dédiées à l'artisanat
- Construction de deux ateliers relais et d'un hôtel d'entreprises sur la Z.I. du Bignon à Erbray
- Construction d'un atelier blanc et d'un hôtel d'entreprises sur la Z.I. de la Bergerie à Louisfert
- Extension du pôle tertiaire - construction de locaux à usage de bureaux à Châteaubriant
- Aménagement et développement du Foirail de Châteaubriant

» Infrastructures et réseaux : 587 083 €

Équipements : 587 083 €

- Travaux d'électrification : 515 000 €
- Construction de bureaux pour la communauté de communes (72 083 €)

Un projet partagé entre les territoires et le Conseil général

